

- **Certificat médical** : pour obtenir une licence et pour participer aux compétitions, le responsable légal répond au questionnaire relatif à l'état de santé. (voir fiche complémentaire sur le site ou ici) ➡



Une réponse positive à une seule des questions vous engage à fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition.

Si vous avez répondu non à l'ensemble des questions, vous devez remplir l'attestation ci dessous :



ATTESTATION QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT » POUR LES MINEURS

Dans le cadre de la prise ou du renouvellement de la licence FFA et conformément à la réglementation du Code du sport et du règlement médical de la FFA,

je, soussigné(e) M/Mme,

en ma qualité de représentant légal de
atteste avoir renseigné le **questionnaire de santé QS-Sport pour les mineurs** et avoir répondu par la négative à toutes les questions.

Date et signature du représentant légal

- **Indiquez les problèmes de santé de l'adhérent** (asthme, allergie, contre-indications...) ou en parler à votre coach :

.....
.....
.....

